Agreste Martinique

Dossiers

Numéro 4 - septembre 2013

La filière banane : du tout production vers un mieux produire

Depuis les années 70, la production de banane destinée à l'export a connu en Martinique diverses fluctuations. Les fortes variations de production sont souvent le fait, d'une part, d'événements climatiques, sociaux et d'autre part d'évolutions découlant des politiques publiques de soutien à la filière ou de l'environnement réglementaire.

La production a notamment subi de plein fouet la restructuration des années 2000, puis le passage du cyclone Dean en 2007, deux événements face auxquels la filière s'est mobilisée pour trouver des réponses. Aujourd'hui, la production est rentrée dans une période de quasi-stagnation oscillant autour de 180 000 à 200 000 tonnes annuelles.

Les déclarations de surface de 2001 à nos jours permettent désormais d'analyser l'évolution de la production au regard de ses rendements.

Les rendements de la culture de banane destinée à l'exportation en Martinique décroissent de près de 3,5% en moyenne par an, soit une baisse approximative de près de 1tonne de banane commercialisée/ha/an. Ce décrochage est particulièrement marqué au niveau des petites exploitations.

Ces indicateurs pourraient signer la fin d'une époque où la production intensive de bananes était de rigueur. La filière s'est résolument tournée vers la production d'une « banane durable », respectueuse des hommes et de l'environnement. Néanmoins, la rentabilité ne serait pas encore assurée pour toutes les exploitations.

Avant l'OCM banane, 2/3 du marché national étaient réservés à la production des DOM Les régimes d'importation des bananes étaient réglementés par des normes nationales. Les marchés espagnol et français étaient réservés à la production interne et des EAMA (Etats africains et malgaches associés), suivant la répartition 2/3 Antilles, 1/3 Afrique. Mais au début des années 90, ce système ne tenait plus. Les bananes d'Afrique prenaient d'assaut le marché métropolitain, faisant baisser les cours. Très endettés, les producteurs antillais ne pouvaient y faire face. Par ailleurs, le marché européen était en train de s'organiser et certains pays entendaient maintenir l'accès de leurs marchés libres aux importations d'Amérique du Sud et des pays tiers.

Cette crise amène la profession à se mobiliser. Un accord a été trouvé dans le cadre de l'Organisation Commune de Marché Banane (OCMB), au niveau européen, garantissant la préférence communautaire de la production de Martinique et Guadeloupe.



L'OCM banane, l'âge d'or des années 90

Dès sa naissance, l'OCM Banane repose sur un volet interne, soit un régime d'aides aux producteurs communautaires (aides compensatoires), et sur un volet externe, qui définit des quotas d'importation de bananes tiers (système de licences dans lequel l'importation de bananes "dollar" est conditionnée à l'importation de bananes communautaires). En parallèle, les programmes opérationnels POSEIDOM de la programmation 1994-1999 contiennent une mesure spécifique destinée à la filière banane, et destinée en très grande partie à des investissements dans les exploitations.

La mise en place de l'OCM, la programmation POSEI (FEOGA Orientation), auxquelles s'aioutent les dispositifs nationaux liés à la défiscalisation font que la filière banane devient à la fin des années 90 un secteur très attractif. Le nombre de planteurs augmente, pour la plupart jeunes, ainsi que les surfaces plantées. Grâce aux investissements réalisés sur les exploitations, la production dépasse 300 000 tonnes en 1997. La productivité augmente. Les emplois se multiplient et se sécurisent.

Toutefois, les effets de l'OCM sur la production en Martinique sont atténués par les destructions des plantations causées par le passage de la tempête tropicale Debby, en 1994.

La période florissante pour la filière banane permise par la mise en place des aides européennes s'achève néanmoins au début des années 2000.

A partir de 2000, l'OCM n'est plus aussi protecteur. La grève de 1998 des ouvriers agricoles, la chute des prix de gros sur le marché européen depuis 1999, la suppression des licences d'importations OCM 2001, sont autant d'événements qui fragilisent la production. Le régime d'importation glisse progressivement vers la tarification unique qui sera mise en place en 2006.

La crise de 2003 révèle le profond malaise de la filière

En 2003, les cours de la banane martiniquaise poursuivent leur dégradation. En 2005, 2006, les surfaces continuent à diminuer. On passe de 7 350 ha récoltés en 2005 à 6 980 ha récoltés en 2006, soit une baisse de 5 %. Le nombre d'exploitations a diminué de 12% depuis 2000. Par ailleurs, en 2003, pas moins de

quatre groupements se partagent l'organisation de la production de 670 planteurs.

Pour faire face à ces changements, et notamment à l'instauration du système de tarif unique de droit de douane le 1er janvier 2006, les plus grosses exploitations cherchent à améliorer leur rentabilité: restructuration des exploitations, suppression d'emplois (16% actifs d'emplois moins entre 2000 et 2005), hausse des rendements.

La production et la commercialisation s'organisent par la création de l'UGPBAN en 2003 et la fusion de groupements (création de Banamart en 2005). Mais en 2007, le cyclone DEAN vient ravager la totalité des bananeraies.

En conséquence, il est difficile de pouvoir identifier clairement les effets sur la production de la mise en place du tarif unique.

Par ailleurs, depuis le 1/07/2007, le volet interne de l'OCM est intégré dans le programme POSEI. Le système d'aides compensatoires de l'OCM est supprimé. Il est remplacé par un système basé sur la réalisation d'une référence individuelle historique de production, notifiée à chaque planteur.

La période post-Dean : une production qui peine à se maintenir autour de 200 000 T

Le redressement de la production après DEAN se fait jusqu'en 2010, où on atteint presque les 200 000 T grâce au renouvellement des plantations.

En octobre 2010, alors que la profession prévoyait un retour à la pleine production, le cyclone Tomas a impacté sérieusement les rendements iusqu'en iuin 2011. En septembre 2010, l'arrivée de la Cercosporiose Noire sur les bananeraies martiniquaises fragilise de nouproduction. veau la Aujourd'hui, tout semble indiquer que la production de la filière banane se situera désormais aux alentours de 200 000 T. La filière affiche sa volonté de poursuivre l'appropriation par planteurs des méthodes d'agriculture durable. Désormais, l'objectif n'est plus uniquement la recherche de productivité à tout prix, mais plutôt de produire une banane durable, reconnue comme telle, qui respecte des normes socio-économiques environnementales.

Depuis 2007, la banane sans soutien à la commercialisation Depuis 2007, l'OCM Banane est intégrée dans le POSEI au même titre que les autres filières agricoles.

Les aides ne se déclenchent plus à partir d'un prix de référence, mais sont basées sur une production historique individuelle de référence. Le montant de l'aide est de près de 400 €/T. Ce montant est fixe quelque soit la conjoncture du marché.

Cette aide substantielle aux allures généreuse est à mettre en relief avec des conditions contraignantes de commercialisation de la banane antillaise. Le marché européen devient de plus en plus concurrentiel au fil des accords de réduction des droits de douanes à l'entrée dans l'UE, au bénéfice des origines concurrentes latino-américaines. De surcroît, les marchés Nord-américains sont difficilement accessibles.

A cela s'ajoute une consommation individuelle de la banane en baisse en Europe, voire en chute libre en France (baisse de 8% entre 2011 et 2012). A l'opposé, le marché américain absorbe des quantités toujours plus importantes. La relance de la consommation européenne en 2013 est surtout le fait de conditions climatiques au printemps 2012 défavorables sur le continent européen. Elles ont lourdement pénalisé les récoltes de pommes et de poires, destinées à alimenter les marchés de fruits d'hiver 2013.

Au fil du temps, on constate, au mieux, une stagnation du prix constant de la banane sur le marché européen. En revanche, les prix (en termes constants) des facteurs de production globalement croissent plus rapidement. En conséquence, les producteurs antillais sont

contraints de développer d'autres stratégies de production au risque de voir une baisse régulière de la valeur ajoutée de leur production. En outre, l'arrivée récente de la cercosporiose noire d'abord en Martinique puis en Guadeloupe fait peser des contraintes encore plus importantes sur la filière qui voit ses coûts de production fortement impacté et son potentiel de production entamé.

A l'instar des autres filières de production agricole, les professionnels ont été invités, sous l'impulsion de l'ODEADOM, à rédiger un programme sectoriel en 2007. Les professionnels ont voulu lui donner une dimension de « produire mieux » et ont ainsi élaboré un « Plan Banane Durable ».

Ainsi, depuis 2008 le « Plan Banane Durable » a permis, en quatre années, de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires, de certi-

fier plus de 80% de la production exportée (GLOBALGAP)¹ et de poursuivre des programmes de recherche, notamment sur de nouvelles variétés tolérantes aux cercosporioses.

(1) GLOBALGAP

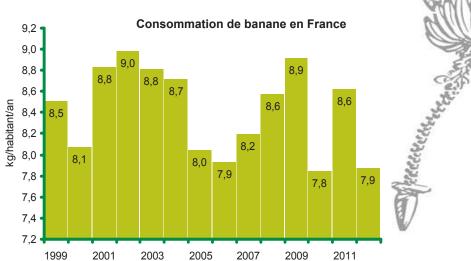
Animés par la volonté de répondre à la demande des consommateurs, les entreprises de la grande distribution et leurs fournisseurs, dans le monde entier, ont élaboré et mis en oeuvre en 1997, une série de référentiels de bonnes pratiques agricoles, harmonisées au niveau mondial.

(source: www.certipaq.com)

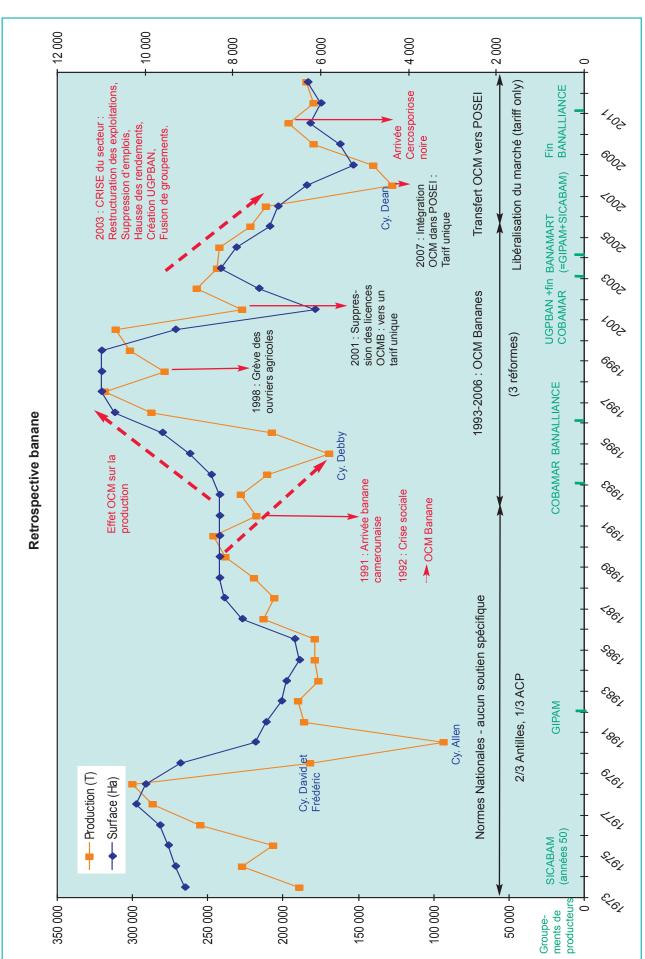


Consommation de banane en France

En 2012, la consommation de banane en France chute de 8,6 à 7,9 Kg/habitant/an, non loin du niveau le plus bas jamais atteint. Pourtant, l'approvisionnement en bananes françaises à progressé de 10% sur un an. Une des explications de l'atonie du marché français serait une diminution de l'offre en banane dollar au niveau de l'UE, non compensée par les autres origines, et donc une baisse de la consommation par habitant. En 2013, la relance de la consommation européenne est surtout le fait de conditions climatiques au printemps 2012 défavorables sur le continent européen.



Source: CIRAD - Fruitrop - avril 2013 n°210, p54



Source: DAAF Martinique

Evolution des productions et des surfaces en banane export											
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Production (tonnes)	257 271	244 148	242 224	221 816	211 474	127 223	140 551	179 443	196 653	179 514	184 795
Surface (ha)	7 416	8 274	7 917	7 176	6 985	6 330	5 280	5 574	6 236	6 009	6 370
SAU banane moyenne des exploitations (ha)	12,1	13,3	13,7	13,5	14,1	14,5	11,6	12,9	14,5	14,7	14,4
Rendement moyen des exploitations (T/ha)	26,3	20,2	23,1	21,5	20,4	13,5	19,0	22,2	22,4	21,2	18,1

Source: DAAF Martinique

En 10 ans, une exploitation bananière sur trois a disparu

Les exploitations bananières ont connu, au cours de ces dix dernières années, de profondes évolutions.

Il a été en effet nécessaire de gagner en rentabilité, en réponse aux différentes réformes de l'OCM banane. Ainsi, depuis 2002, le nombre d'exploitations cultivant la banane export a diminué de 37%, passant de 656 à 413 en 2012.

Pourtant, la part de la culture de la banane d'exportation dans la SAU totale déclarée a progressé de 23% à 26% de 2002 à 2012. Néanmoins, les surfaces totales déclarées en banane d'exportation régressent (14%)mais de manière plus lente que celles des autres spéculations (la SAU a reculé de 23% durant la même période).

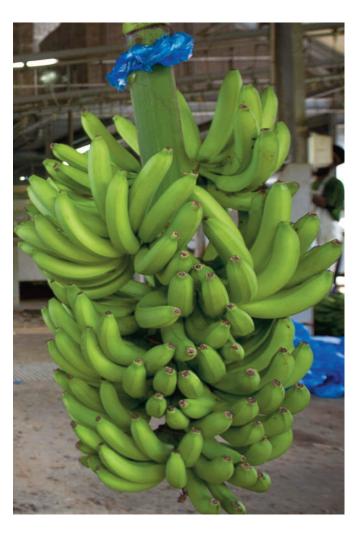
La réduction du nombre d'exploitations n'a pas touché de manière uniforme toutes les exploitations :

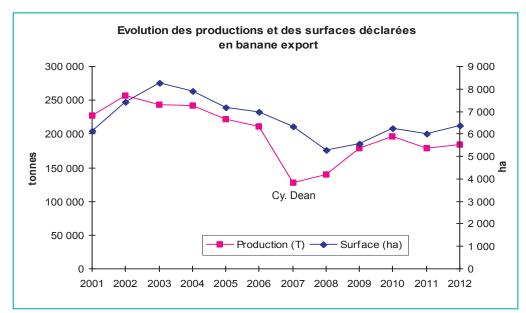
- Elles se sont globalement toutes agrandies, mais surtout les très petites et les grandes exploitations,
- Les exploitations de moins de 50 ha sont moins nombreuses, avec la plus forte diminution pour les très petites exploitations, de moins de 5 ha,
- Le nombre de grandes exploitations de 50 ha et plus a très peu varié.

Plus généralement, la surface moyenne des exploitations a progressé de 20% en 10 ans.

Depuis 3 ans, après une diminution constante, le nombre de planteurs s'est stabilisé autour de 420. Ce maintien dépendra en grande partie de la capacité des exploitations, surtout les plus petites (de moins de 10 hectares), à assurer un niveau de productivité suffisant.

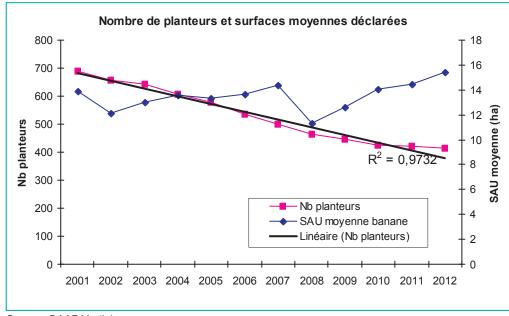
Depuis 2007, les nouvelles dispositions relatives au POSEI ont de toute évidence eu un impact positif sur l'évolution des surfaces plantées. Les quantités commercialisées et les surfaces déclarées sont significativement corrélées. On constate toutefois qu'en 2011 et 2012, les surfaces progressent plus vite que la production commercialisée.





Source: DAAF Martinique





Source : DAAF Martinique

Les emplois salariés

La banane export emploie 2 700 ETP salariés (Source INSEE-CLAP) en 2010. L'analyse de cette main d'œuvre sur 2 ans (2009-2010) montre que les exploitations bananières, quelle que soit leur taille, tendent vers une diminution du nombre de salariés.

A l'instar de la typologie du personnel des exploitations de plus de 30 ha, on peut retenir que la productivité du personnel est de l'ordre de 65 T/ETP, soit une charge en main d'oeuvre entre 300 et 320 €/T en 2010, hors frais d'encadrement.

Le remplacement des traitements phytosanitaires aériens par des traitements contre les Cercosporioses va sans nul doute accroître les charges en main d'œuvre. Cette modification des pratiques se traduira par un coût supplémentaire en main d'œuvre qui peut être estimé, en moyenne, à près de 170 €/t.

Evolution du rendement moyen des exploitations												
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Exploitations produisant moins de 300 tonnes/an	15,8	23,7	17,5	20,2	18,3	17,0	11,9	16,1	18,5	18,9	18,0	15,0
Exploitations produisant plus de 300 tonnes/an	26,3	35,3	30,2	32,8	33,3	32,7	21,1	30,4	34,2	33,6	31,3	28,8

Source: DAAF Martinique

Des rendements en baisse

Sur la période 2002-2012, le taux de croissance moyen annuel des rendements sur l'ensemble des exploitations avoisine les 3,5%, ce qui correspond à une perte annuelle de production d'environ 1T/ha/an. Sur l'ensemble des surfaces, cela représente une perte de potentiel de production de près 6 500 T/an. Néanmoins, cette diminution des rendements ne revêt pas la même intensité suivant le volume de production de la plantation. En effet, les plantations produisant moins de 300T/an sont particulièrement impactées, avec un taux de croissance moven de -4% sur la même période, contre –2% pour celles produisant plus de 300 tonnes/an.

Globalement on constate que la diminution des rendements s'accentue sur les trois dernières années.

Une étude fine au niveau des exploitations pourrait en déterminer les raisons.

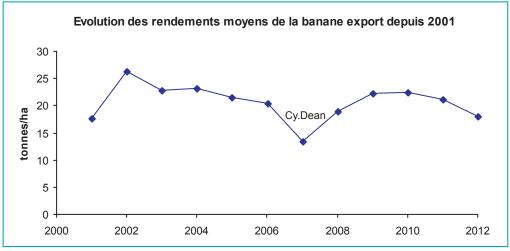
Taux de croissance des rendements							
	2002-2012	2009-2012	2010-2012				
Exploitations produisant moins de 300 tonnes/an	-4%	-7%	-11%				
Exploitations produisant plus de 300 tonnes/an	-2%	-6%	-7%				

Source: DAAF Martinique

Méthodologie

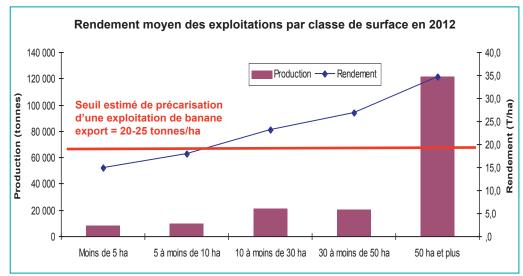
A partir des fichiers de production des planteurs et des déclarations de surfaces en banane export, il est possible de calculer un rendement pour chaque exploitation, chaque année, entre 2002 et 2011. Ce rendement s'applique aux surfaces plantées en banane export, et non aux seules surfaces en production récoltées. Grâce aux tests statistiques d'élimination des valeurs extrêmes (tests ANOVA), les valeurs de rendements aberrantes sont supprimées. Le rendement moyen des exploitations obtenu correspond à la moyenne des rendements individuels.

L'absence de données sur les surfaces réellement récoltées ne nous permet pas de nous orienter vers des tests statistiques plus approfondis et nous oblige à rester sur une analyse globale.



Source: DAAF Martinique

Agreste Martinique



Source: DAAF Martinique

Des petites exploitations fragiles

La diminution des rendements depuis 10 ans montre bien que la productivité des exploitations bananières, vue de manière globale, s'érode. Ce phénomène touche de plein fouet les petites exploitations, de moins de 10 ha, dont les rendements moyens annuels n'atteigneraient plus le seuil de rentabilité. L'avenir de la production de banane sera réservé aux exploitations ayant un niveau technico-économique élevé. La survie des exploitations de petite taille ne pourra se réaliser que par l'augmentation significative de leur productivité et par un accompagnement des exploitants à la gestion financière et technique. Certaines exploitations semblent déjà s'être engagées dans cette démarche, en termes d'amélioration technique et de modernisation.

L'évolution des prix payés aux planteurs depuis 2007 révèle une diminution alobale et une augmentation des écarts des prix moyens. Les prix minimum et maximum ont connu respectivement une baisse de 63% et 24% en 5 ans. Les producteurs répondent à ces évolutions par la recherche d'une meilleure qualité leurs productions et une optimisation des trants, accompagnée par le Plan Banane Durable.

La question de l'évolution de la valeur ajoutée reste posée. Dans les années à venir, l'enquête RICA fournira sans doute de précieuses indications.

Lucile Vantard - SISEP **Eric Roux** - SISEP

Remerciements

- Banamart : P. Monteux, B. Minoton, L. Berthod.
- •CIRAD : C. Chabrier, D. Lœillet.
- O. Garon

Estimation du seuil de précarisation d'une exploitation produisant moins de 20 tonnes/ha (à dire d'experts)

- Charges de personnel à 0,7 personnel/ha, soit 11 900 €/ha (SMIC annuel brut)
- Charges liées aux intrants (traitements Cercosporiose, engrais, herbicides, pièges)
 ± 4 400 €/ha
- Charges de structure : 500 à 1000 €/ha Total des frais : 17 000 - 17

500 €/ha

 Avec une moyenne de vente de fruits de 480 €/ha et 400 €/ha d'aides, le seuil minimum de précarisation est estimé entre 20 et 25 tonnes/ha

Prix moyen payé au producteur en €/Kg par semaine								
	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type				
2007	0,32	1,30	0,54	0,10				
2008	0,20	1,30	0,51	0,12				
2009	0,17	0,94	0,49	0,14				
2010	0,11	0,81	0,47	0,13				
2011	0,12	0,99	0,47	0,15				

Source: DAAF Martinique



Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la Martinique

Service de l'Information Statistique Économique et de la Prospective

Jardin Desclieux BP 642 - 97262 Fort-de-France Cedex Tél.: 05 96 71 20 40 - Fax: 05 96 71 20 39

- Directrice de la publication : Sabine HOFFERER Conception : Délice Nicar
- Impression : SSP
- ISSN : en cours
- © Agreste 2013
- Dépôt légal : à parution
- Prix : 2,50 €